

NEVERS

Public(s) (H/F)

Tout public

Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 16/11/2026 au 08/12/2026

Une session prévue les 16, 17, 30 novembre, 7 et 8 décembre.

Tenue de la session sous réserve d'un effectif suffisant (Décision environ 1 mois avant)

Inscriptions du 23/03/2026 au 09/11/2026

Hors délais : nous contacter.

Durées

- Durée indicative : 5 Jour(s)
- Durée totale : 35 h (dont 35 h en centre)
5 jours si nouvellement élus / 3 jours si renouvellement

Effectif

De 5 à 12

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 1000.00 € TTC

Prix du module par personne (pour 5 jours).

Tarif groupe : nous consulter.

Vos interlocuteurs

Laurence BARBIER

Assistante de direction - Assistante de formation

Tél. : 03 86 59 74 37

laurence.barbier@ac-dijon.fr

Référent handicap

Michel COULON

Tél. : 03 86 59 74 40

michel.coulon@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Nevers

GRETA 58

9 boulevard Saint Exupéry

58000 NEVERS

Mise en oeuvre de la formation sur site possible en intra entreprise.

Organisme formateur

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard

Saint-Exupéry

58000 NEVERS

Siret : 19580050300037

Organisme responsable

GRETA 58

- OBJECTIF(S)

- S'approprier les règles de fonctionnement et les missions des membres des CSE de moins de 300 salariés
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise
- Adapter les missions du CSE à son contexte
- Gérer la transition entre anciennes et nouvelles instances.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique

Être membre du CSSCT

- CONTENU

La santé et la sécurité au travail

- Accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Déclaration et présomption d'imputabilité .

Les obligations de mise en place du CSE

- Ses attributions
- Les budgets du CSE
- Locaux et matériel.

La commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

- Rôle et attributions
- Son fonctionnement.

Les différents risques professionnels en fonction de ceux rencontrés dans l'entreprise

Risques liés à l'utilisation de machines et d'outils

- Risques liés au bruit
- Risques de chutes (de hauteur, de plain-pied, chutes d'objets)
- Risques spécifiques à l'entreprise (à préciser le plus tôt possible ou fournir le Document Unique) .

Les moyens de prévention - EPI (équipements de protection individuelle) et EPC (équipements de protection collective) : les choisir en fonction des risques et les gérer

- L'analyse des AT et MP
- Intérêts de l'analyse
- Un outil : la méthode de l'arbre des causes
- Exercices pratiques.
- L'évaluation des risques professionnels et le Document unique
- Exercices pratiques autour de cas concrets
- Choix des solutions et réalisation d'un plan d'actions adapté.

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- Intraentreprise
- Interentreprise
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Jeux de rôle

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sans disposition particulière

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

Évaluations formatives réalisées tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés. Adaptation de parcours en fonctions des éléments fournis par l'entreprise (Exemples d'accidents de travail, Document Unique, ...)

LP Jean Rostand, 9 Boulevard
Saint-Exupéry
58000 NEVERS
Siret : 19580050300037
N° d'activité : 2658P000958
www.bourgogne-greta.fr